

LETTRE OUVERTE

Monsieur le maire de Lyon

En cette Journée Mondiale du Refus de la Misère, nous vous interpellons sur votre décision injuste et dépourvue d'humanité de ne plus verser l'Aide à l'Intégration Scolaire aux familles logées de façon précaire et temporaire en dehors de Lyon, dont les enfants sont scolarisés dans les écoles lyonnaises.

Sont aussi touchées par cette décision les familles hébergées par des tiers, tiers qui ne sont pas tenus de subvenir à leurs besoins.

Que ces enfants puissent rester dans leur école, quel que soit le changement d'hébergement subi, est primordial pour leur épanouissement.

Cette stabilité est essentielle.

Nous sommes atterrés que Lyon, engagée auprès de l'UNICEF en tant que « membre du réseau Ville Amie des Enfants » depuis 2003, puisse retirer une aide qui était destinée à favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires.

Cette aide permet par exemple à ces enfants de déjeuner à la cantine, de bénéficier d'une aide à la rentrée scolaire, de participer aux sorties scolaires ... bref d'être un élève comme les autres.

Nous avons été alertés de situations dramatiques d'élèves qui en cette rentrée n'ont pas eu accès à cette AIS, les précipitant dans une profonde détresse sociale.

Nous exigeons que les familles en extrême précarité, ou bénéficiaires des minimas sociaux accèdent à l'Aide à l'Intégration Scolaire sans délai.

De la Déclaration à l'Action, ne laissons personne au bord de la route.

Marie Lugnier

Secrétaire Générale de la FCPE du Rhône et de la Métropole de Lyon